COMITE de COORDINATION des ACTIVITES THIAISIENNES COURS D'ART-PLASTIQUE 2024/2025

*

Intervenante: Solène BELLAGNECH

Les Cours sont composés d'un groupe de 8 à 10 personnes et se déroulent : Adresse des cours : Espace de Grignon 10 Rue Marcel Daddi 94320 Thiais

* 24 COURS ENFANTS DE 1H15 = **30heures** * 30 COURS ADOS DE 2heures = **60heures** * 30 COURS ADULTES DE 2 HEURES = **60 heures**

Enfants – Jeudi de 18h15 à 19h30 TARIFS THIAISIENS = 185€	2 chèques de 65€+1 de 55€
Enfants – Jeudi de 18h15 à 19h30 TARIFS HORS-THIAIS = 215€	2 chèques de 75€+1 de 65€
ADOS/ADULTES – Vendredi de 19h à 21h -TARIFS THIAISIENS = 350€	2 Chèques de 120€+1 de 110€
ADOS/ADULTES – Vendredi de 19h à 21h -TARIFS HORS THIAIS =380€	2 Chèques de 140€+1 de 100€
ADULTES – Samedi de 10h à 12h – TARIFS THIAISIENS = 350€	2 Chèques de 120€+1 de 110€
ADULTES- Samedi de 10h à 12h – TARIFS HORS THIAIS = 380€	2 Chèques de 140€ et 1 de 100€

* Assurance et cotisation comprises *

Les chèques devront être datés aux 15/11/2024- 15/02/2025 – 15/05/2025 Remplir les cases correspondantes

Nom Enfant-Parents :		Prénom:	
Adresse:	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		••••
Code Postal:	Ville :		
~ :		@	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
Thiais le	Si	gnature	

Pour les personnes souhaitant s'inscrire à plusieurs Ateliers Il est impératif de faire des chèques différents pour chaque discipline

Conditions

- * L'inscription est obligatoire pour la saison qui se déroule d'Octobre à Juin
- * Aucun remboursement ne sera accordé, sauf cas très exceptionnel (accord du CA)
- * Ce document doit être rempli, daté, signé et accompagné des trois chèques en envoyant l'ensemble au CCAT au N° 7 rue Chèvre d'Autreville 94320 Thiais

A envoyer avant le 02 Septembre 2024

Règlement intérieur des cours

Enfants de 6 à 11 ans Ados de 12 à 17 ans

Le paiement des cours sera exigé en totalité dès l'inscription

En cas d'absence, prévenir l'intervenante qui devra en informer obligatoirement le bureau du CCAT Le matériel commun, prêté doit être rendu à la fin de chaque cours

Respect des locaux et de l'environnement

Si les cours sont complets, une liste d'attente sera établie et les élèves provisoirement inscrits seront prévenus par l'intervenant

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) (NOM-PRENOM Parents et Enfant).....

T/1/ - 1	
Téléphone de la personne à prévenir en cas d'absence : Je suis informé(e) qu'au titre des articles 37 et 38 de l'd'obligation de contracter une assurance couvrant ma l'encadrement des activités auxquelles est inscrit mon e de l'enfant, toutes mesures d'urgence, tant médical l'hospitalisation et anesthésie.	a loi du 16 Juillet 1984, modifié, le CCAT n'a pas a personne. Autorise l'éducateur responsable de nfant à prendre sur avis médical, en cas d'accident
M'engage à payer les frais médicaux, pharmaceutique que ces frais sont remboursés par la sécurité soci	•
* Début des cours : Octobre * Fin de saison : Juin	
L'inscription au cours choisi se fait par ordre un minimum de 8 personnes inscrites est nécles cours ne seront pas assurés pendant les v	•
<u>Droit à l'image</u> : J'autorise la diffusion des photographies manifestations, pouvant être publiées dans le journal mu internet de notre association et de la ville ainsi que Thiais exercer tout recours en cas de publication de ces images. J'ai bien pris connaissance des conditions d'inscription pr	nicipal, les guides municipaux ou sur le site s web TV. Je m'engage par la présente renoncer à
FAIT à THIAIS, le	SIGNATURE DU RESPONSABLE LÉGALE (Précédée de la mention Lu et Approuvé)
	τετειερία σε ια περίπου ττι ετ αρηγοίνει